

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 5 AVRIL 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Cueillettes et glanures, par Jules Saint-Elme.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Aventures de chasse (avec gravure).—Jeux de salon.—Poésie : Vous souvient-t-ils ? par R. Chevrier.—L'église paroissiale des Trois-Rivières, par Benjamin Sulte.—La Renaissance, par Paul Durand.—Poésie : A Jésus crucifié, par le comte de Puymaigre.—Le prêtre, par Rod Brunet.—Conseils aux jeunes filles.—Chronique des voyages et de la géographie.—Rébus illustré.—Feuilletons : Famille-Sans-Nom (suite), par Jules Verne ; Le Régiment (suite).

GRAVURES : Vue de l'église paroissiale des Trois-Rivières.—L'ensevelissement du Christ.—Ours et Cayottes.—Deux gravures de feuilleton.—Rébus illustré.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

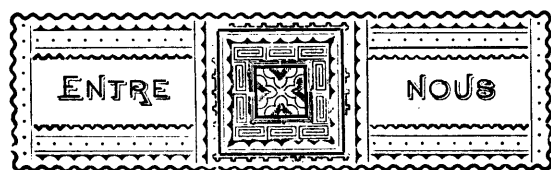
A dater du 5 mai prochain, LE MONDE ILLUSTRÉ sera publié à seize pages au lieu de douze.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MARS, aura lieu SAMEDI, le 5 AVRIL, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



* * Les bigames deviennent nombreux au Canada, et il ne se passe pas de sessions de la cour d'Assises où l'on en juge au moins un ou deux.

La plupart n'appartiennent pas à la race française, il faut le reconnaître, car la province d'Ontario, en cela comme en matière d'assassinats, tient le haut du pavé. Nous le lui cédonns très volontiers, du reste, en ce qui regarde l'infidélité conjugale et autres crimes.

Que voulez-vous ? chaque peuple a sa supériorité, et nul ne peut être parfait.

Qu'la bigamie soit, un peu, oh ! très peu, mais plus qu'ailleurs, cependant, une spécialité anglaise, je me garderai bien de m'en étonner, car l'empire britannique est si grand, peuplé de nations de mœurs si disparates qu'il est permis, —non, —excusable, —non encore, —enfin qu'il est certain que des cerveaux plus longs que larges s'égarent trop souvent.

" Voyage, disait un jour à un de ses amis, un grand voyageur qui avait vu le jour sur les bords de la Tamise, et tu verras qu'il n'est pas un crime qui, dans plus d'un pays, ne soit tenu pour une pratique fort honnête.

" Autre nation, ajoutait notre homme, autres mœurs, autres goûts ; c'est affaire de latitude, de climat, de race, de préjugés, d'éducation. Dans l'archipel Malais, les femmes soigneuses de leur personne se teignent les dents en noir, en rouge ou en bleu, et considèrent comme une honte de les avoir blanches ; c'est bon pour les chiens.

" Ailleurs, on pense s'embellir en les arrachant, et le chef de Latouka disait à sir Samuel Baker que les Anglaises auraient meilleure grâce si elles consentaient à enlever leur quatre incisives inférieures et à se trouver la lèvre pour y pendre un cristal à longue pointe.

" Va-t-en visiter les Turcomans, et tu ne tarderas pas à t'assurer, qu'avant la conquête russe, ils tenaient le brigandage en haute estime, qu'ils honoraient comme un grand homme celui d'entre eux qui avait le plus massacrés, volés, et pillés.

" Va-t-en causer avec les Sioux ; ils te diront que chez eux on acquiert le droit de porter une plume à son bonnet qu'après avoir commis son petit assassinat.

" A Borneo, aux îles Sandwich, on a sur le mariage, des idées entièrement opposées aux nôtres et quoi de plus naturel, qu'après avoir beaucoup voyagé, on en revienne avec des convictions contraires à celles que l'on avait en partant."

—Disons tout de suite, répliquait l'autre, que l'honnête et le malhonnête ne sont qu'un, qu'il n'y a pas de morale.

—Point de morale ! reprit-il d'un air scandalisé. A quoi penses-tu ? il en est jusqu'à deux. L'une, qui revêt mille formes diverses, qui varie selon les temps et les lieux, est une loi de convention, comme les règles du whist et du piquet. L'autre... l'autre c'est la tienne.

—C'est la bonne, la véritable morale.

* * C'est bien cela et c'est certainement cette morale conventionnelle, comme les règles du whist et du piquet, qui a engagé Vaughan à épouser deux femmes, la première étant aussi vivante que la dernière.

Il s'est trompé de pays, cependant, la morale qu'il a rapportée de ses voyages lui a fait tort et c'est pour l'avoir mise en pratique qu'il vient de se faire condamner à sept ans de séjour au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Enfin c'est son affaire.

Cependant, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cet intéressant mari n'a pas eu d'enfants, tandis que nos bons canadiens qui se contentent d'être monogames ont des familles très nombreuses, et ce sera une liste très curieuse à lire que celle des pères à douze enfants vivants, qui réclament les cent arpents de terre que leur accorde la loi.

La paroisse des Eboulements en a dix sept pour sa part, et de tous côtés arrivent tous les jours des réclamations et lettres des plus agréables à lire.

J'aime mieux cette morale que celle de M. Vaughan.

* * Je ne sais trop pourquoi cette question de bigamie me rappelle une vieille histoire, qui n'a cependant pas grand rapport à l'affaire que je viens de traiter, mais enfin, vous savez comment en causant on s'écarte souvent du sujet.

Je veux parler d'un individu qui, n'était nullement bigame, a réussi à devenir le second mari d'une femme dont l'époux était encore vivant.

Le nom de Martin Guerre est resté légendaire, non seulement en France, mais un peu partout.

C'est un procès qui lui donna la célébrité dont il jouit, bien qu'il n'ait rien fait pour cela.

Très jeune encore, dit un de ses biographes, Martin Guerre avait épousé à Artigat, en Gascogne, une jeune fille nommée Bertrande de Rols. Environ dix ans après son mariage, il disparut du pays, et on commençait à l'oublier, lorsqu'un homme nommé Arnaud du Thil, qui lui ressemblait trait pour trait, se présenta à sa femme, et fut accueilli par elle comme s'il eut été Martin Guerre lui-même. Il avait d'ailleurs parfaitement étudié son rôle ; il était instruit de mille circonstances particulières

de la vie de Martin. Bertrande de Rols n'eut garde de soupçonner l'erreur dont elle était victime.

Cependant, un soldat, venu de Rochefort, publia la nouvelle que le véritable Martin Guerre était en Flandre. Bertrande, irritée, livra son faux mari à la justice.

Le juge interrogea le faux Martin sur le lieu de sa naissance ; le mois, le jour de ses noces, les personnes qui y étaient, les différents habits des conviés, le prêtre qui avait célébré le mariage, les détails de la noce, etc., etc. Arnaud ne broncha pas dans ses réponses. Il donna la description des provinces qu'il avait parcourues, des cités où il avait séjourné, indiqua les gens auprès de qui on devait se renseigner, et, par le fait, les renseignements furent exacts.

L'enquête continua. Sur cent cinquante témoins environ qui furent entendus, trente ou quarante déposèrent en faveur de l'accusé ; les autres le reconnurent pour Arnaud de Thil. Presque tous dirent que Martin Guerre était plus haut et plus noir ; qu'il était grêle de corps et un peu voûté, portant la tête entre les deux épaules, etc., etc. Or, Arnaud était petit, trapu, avait la jambe grosse ; il n'était ni camus, ni voûté ; mais il avait à la figure les mêmes marques que celles qui étaient signalées par les témoins.

Le cordonnier qui chaussait Martin dépose qu'il se chaussait à douze points, tandis que l'accusé ne se chaussait qu'à neuf points. Un autre témoin affirma que Martin Guerre était habile dans le jeu des armes et à la lutte, tandis que l'accusé n'y entendait rien. Du Thil fut condamné à avoir la tête tranchée et à être mis en quartiers ; mais il en appela de cette sentence au parlement de Toulouse, qui, après de longs débats, éclaircis tout à coup par l'arrivée inopinée du vrai Martin Guerre, condamna Du Thil : " à faire amende honorable au devant de l'église d'Artigat ; et illec à genoux, et en chemise, teste et pieds nus, ayant le hart au col et tenant en ses mains une torche de cire ardente, demander pardon à Dieu, au roy, à justice, aux dits Martin Guerre et de Rols, mariés ; et ce fait, sera Du Thil délivré en mains de l'exécuteur de la haute justice, qui lui fera faire les tours par les rues et carrefours accoutumés du dit lieu d'Artigat ; et, la hart au col, l'amènera devant la maison de Martin Guerre pour allee en une potence estre pendu et estranglé, et après son corps bruslé..." Prononcé le douzième jour de septembre 1560. Le jugement fut ainsi exécuté.

* * La question du pont de Québec occupe un peu tout le monde en ce moment.

Qu'il soit fait dans cinq ans ou dans dix ans, cela se peut, mais ce qui est certain c'est qu'il doit être fait un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux pour tout le pays.

A ce propos, il est assez juste, je crois, de rappeler que l'on vient de terminer en Ecosse le pont le plus remarquable et le plus long qui existe, le pont de Forth.

Le coût total de cet ouvrage atteint environ le chiffre de dix millions de piastres.

Dix millions pour gagner deux heures de trajet ! Le pont, dans son ensemble, a une longueur totale de 2,700 verges et se compose de six parties, deux viaducs, deux demi-travées et deux travées.

Chacune des travées a une longueur de près de dix huit cents pieds, soit deux fois la longueur de la tour Eiffel supposée rabattue horizontalement.

Ce chef-d'œuvre de construction est dû aux travaux des grands entrepreneurs de France et d'Angleterre.

Vous lisez bien : de France aussi.

Voici en effet ce que disent les journaux anglais à ce sujet :

" Il n'y a eu pendant toute la construction presque aucun accident fâcheux à regretter ; un seul fait est à citer, c'est celui d'un des caissons de piles qui s'est échoué si malheureusement que, malgré tous les efforts des ingénieurs anglais, ils n'ont pu le relever.

C'est alors que les Anglais—quelle leçon pour les francophobes du Canada, mettant de côté tout amour propre national, s'adressèrent aux Français, à MM. Couvreur et Hersent, dont la réputation est universelle, pour leur demander de construire les piles, la partie la plus difficile d'un pont.